

**A.P.P.O.**  
**Association pour la Promotion des Protéagineux et des Oléagineux**

Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Liège  
Passage des Déportés, 2  
5030 GEMBLoux

Tél/Fax : 081/62.21.37 - e-mail : [appo.gembloux@ulg.ac.be](mailto:appo.gembloux@ulg.ac.be) - [www.appo.be](http://www.appo.be)

Gembloux, le 31 mars 2011

**LE COLZA D'HIVER ET LES MELIGETHES :**

**SOYEZ ATTENTIFS !**

Le méligèthe adulte mesure 1,5 à 2 mm, est noir avec des reflets bleu métallique sur la partie dorsale et possède des pattes sombres.

Les adultes hivernent dans des zones de repos, sortent en effectuant de courts déplacements pour se porter sur les plantes les plus proches et commencent à s'alimenter. Ils volent ensuite sur de grandes distances. Ils se nourrissent de pollen et, avant la floraison, rongent les boutons floraux pour atteindre les étamines. Les œufs sont pondus à la base des boutons floraux, dans des trous percés par les femelles. Les larves se développent dans les boutons, puis dans les fleurs en se nourrissant de pollen.

Dégâts causés :

Avant la floraison du colza, les adultes perforent les boutons floraux afin d'atteindre le pollen. Ils endommagent alors le pistil et peuvent provoquer la stérilité et la chute prématurée de nombreuses fleurs. Plus les boutons sont petits, plus ils sont sensibles.

A la floraison, les méligèthes se nourrissent du pollen libéré et causent donc moins de dégâts.

Situation actuelle :

Dès la reprise de végétation du colza d'hiver, avant le stade de sensibilité aux dégâts de méligèthes, les bassins (pièges jaunes) placés dans plusieurs champs dans le cadre d'un réseau de piégeage au sein de différentes zones de production en Wallonie, ont décelé l'arrivée des premiers insectes (méligèthes et charançons) à partir des premières journées ensoleillées annonçant le printemps (14-15 mars). Le temps frais et le gel nocturne ont été peu favorables à l'activité des insectes. Cependant, la hausse des températures connues depuis la 4<sup>ème</sup> semaine de mars a favorisé la croissance du colza et l'apparition des insectes dans les plantes. Les situations sont très variables d'un endroit à l'autre. Les variétés précoces plus avancées en végétation se développent plus rapidement ; elles sont donc actuellement plus attractives pour les méligèthes grâce à la présence de leurs boutons floraux contenant le pollen recherché par ces insectes.

Dans les champs du réseau d'observation, les niveaux d'infestation sont variés. A Floreffe, Buzet et Rhisnes, les niveaux se situent respectivement à 380, 430 et 320 méligèthes par 100 plantes. A Ciney, Crupet, Lisogne, Rochefort et Tubize, respectivement 120, 130, 135, 160, 150 méligèthes par 100 plantes ont été observés. Dans les autres champs suivis, les nombres d'insectes sont plus faibles.

**Il conviendra de rester très vigilant car des températures estivales sont annoncées et l'on pourrait assister à des développements rapides de situation.**

Les méligèthes font des dégâts à partir du stade D1-D2 (boutons accolés) jusqu'au début de la floraison. Les **seuils d'intervention** sont (nombre moyen de méligèthes par plante) :

	Colza en bon état	Colza faible
Stade D1-D2 (boutons accolés)	<b>3-4</b>	1
Stade E (boutons écartés)	<b>7-8</b>	2-3

D1 : Boutons accolés, cachés par les feuilles terminales

D2 : Inflorescence principale dégagée. Les boutons sont encore accolés.

E : Allongement des pédoncules floraux. Les boutons se séparent.

Il est nécessaire de vérifier la présence des méligèthes avant le traitement insecticide. L'évolution des populations sera influencée par la météo des prochains jours.

**Liste complète des produits agréés contre le méligèthe en Belgique** (cfr. [www.fytoweb.fgov.be](http://www.fytoweb.fgov.be)) :

Matières actives et concentrations	Produits commerciaux	Doses produit/ha	N° agréation	Firmes	Formulation	Nb max application / culture
cyfluthrine 50 g/l	BAYTHROID EC 050	0,3 l	7433/B	Protex	EC	2 *
β-cyfluthrine 25 g/l	BULLDOCK 25 EC (a)	0,2 l	9835/B	Makteshim-Agan	EC	1
α-cyperméthrine 50 g/l	FASTAC	0,15 l	8958/B	Basf	EC	2 (b)
zéta-cyperméthrine 100 g/l	FURY 100 EW	0,1 l	8476/B	Belchim	EW	2 (b)
	MINUET (c)	0,1 l	9636/B	FMC Chemical	EW	2 (b)
cyperméthrine 100 g/l	CYTOX	0,25 l	8653/B	Protex	EC	2
esfenvalérate 25 g/l	SUMI ALPHA	0,3 l	8241/B	Basf	EC	1
tau-fluvalinate	MAVRIK 2F	0,2 l	7535/B	Protex	EW	1
thiacloprid 240 g/l	BISCAYA 240 OD	0,3 l	9545/B	Bayer CropScience	OD	1

EC : Concentré émulsionnable

EW : Emulsion de type aqueux

OD: Dispersion huileuse

(a) Nouvelle agréation ; produit non commercialisé en 2011.

(b) Max 2 applications/culture, dont 1 application en méligèthe. Il faut donc alterner les produits, en cas de réinfestation.

(c) Le produit SATEL a changé de nom ; il s'agit maintenant du MINUET, en gardant le même n° d'agréation.

Pour juger de l'efficacité d'un traitement, il faut vérifier le lendemain du traitement. Le produit Biscaya, présente une action plus lente sur la mortalité des méligèthes ; il convient de réaliser la vérification plusieurs jours après le traitement.

Suite à la décision européenne de retrait de la bifenthrine, les **produits à base de bifenthrine** (dont la vente était autorisée jusqu'au 30/05/2010) peuvent encore être **utilisés jusqu'au 30 mai 2011**. Au-delà de cette date, les produits non-utilisés seront à ranger avec les produits périmés.

Matière active	Produits commerciaux	Dose produit/ha	N° agréation	Firmes	Formulation	Nb max application / culture
bifenthrine 80 g/l	TALSTAR 8 SC	0,125 l	8080/B	Belchim	SC	1
	BISTAR	0,125 l	9368/B	Belchim	SC	1
	MULTISTAR 80 SC	0,125 l	9543/B	FMC Chemical	SC	1
	STARION 80 SC	0,125 l	9544/B	FMC Chemical	SC	1

SC : Suspension concentrée

Les produits à base de cyhalothrine et de deltaméthrine connaissent des résistances au niveau des méligèthes, dans différents pays européens ; ils ont donc perdu leur efficacité. Si par contre, l'on est en présence de populations de méligèthes sensibles, notamment dans des zones où le colza est une culture récente et peu développée, ces produits restent efficaces.

Matières actives	Produits commerciaux	Doses produit/ha	N° agréation	Firmes	Formulation	Nb max application/culture
λ-cyhalothrine 50 g/l	RAVANE 50	0,125 l	9647/B	Globachem	EC	2 *
	LAMBDA 50 EC	0,125 l	9749/B	Sparta	EC	2 *
λ-cyhalothrine 100 g/l	KARATE ZEON	0,0625 l	9231/B	Syngenta	CS	2 *
	NINJA	0,0625 l	9571/B	Syngenta	CS	2 *
deltaméthrine 25 g/l	DECIS EC 2,5	0,2 l	7172/B	Bayer CropScience	EC	2 *
	PATRIOT	0,2 l	9207/B	Bayer CropScience	EC	2 *
	SPLENDID	0,2 l	9627/B	Protex	EC	2 *

EC : Concentré émulsionnable

CS : Suspension de capsules

Le produit INSECTICIDE 10 ME est agréé en colza mais n'est pas commercialisé en agriculture, car il présente de petits conditionnements, pour utilisation dans le secteur des jardins :

Matière active	Produit commercial	Dose produit/ha	N° agréation	Firme
cyperméthrine 10 g/l	INSECTICIDE 10 ME	2,5 l	9459/B	Agriphar

Etant donné les résistances des méligèthes vis-à-vis des produits à base de cyhalothrine et de deltaméthrine (pyréthrinoïdes), il faut s'orienter vers des produits efficaces, tels que le thiacloprid, la bifenthrine (utilisable pour la dernière année) et le tau-fluvalinate.

Il faut également utiliser suffisamment d'eau pour assurer un bon contact avec les insectes (min. 200 l eau/ha).

Pour tout renseignement, l'A.P.P.O. reste à votre disposition.

Pour l'A.P.P.O.,  
Ir. VERHAEGHE-CARTRYSSE Ch.



Avec le soutien financier de la DGARNE de la RW –  
Développement et Vulgarisation – Centre Pilote CePiCOP

P.S. Toutes les demandes de placement de ruches dans les champs de colza et de féverole qui nous sont parvenues en ce début de 2011 ont été transmises à différentes associations d'apiculteurs du pays qui les diffusent auprès de leurs membres. Elles seront également consultables sur le site internet du CARI (Centre Apicole de Recherche et d'Information) [www.cari.be](http://www.cari.be) sous la rubrique « Offres et demandes de pollinisation ». Les apiculteurs prennent directement contact avec les agriculteurs.

*C'est un service assuré par l'APPO depuis 25 ans.*